

Quelles sont les quatre communes lauréates du « Prix de la France moche » ?

STOP LA PUB

Migné-Auxances (Vienne), Montalieu-Vercieu (Isère), Dambach-la-Ville (Bas-Rhin) et du Havre (Seine-Maritime) ont été récompensées chacune dans leur catégorie du « Prix de la France moche » en raison de leurs panneaux publicitaires qui gâchent le paysage

Ces trophées ne seront pas remis par Stéphane Bern sur France 2. Paysages de France a décerné ses Prix de la France moche 2021 à quatre communes : Migné-Auxances (Vienne), Montalieu-Vercieu (Isère), Dambach-la-Ville (Bas-Rhin) et du Havre (Seine-Maritime). Et selon le site de l'association, « cette année encore, le choix a été difficile pour Paysages de France afin de départager les photos envoyées par ses adhérents ». Les quatre villes sont épinglées pour leur inaction face à l'envahissement ou à l'emplacement de panneaux publicitaires.



Au palmarès de Migné-Auxances, une fleur au label des villages fleuris et le Prix de la France moche pour ses trop nombreux panneaux publicitaires.

Migné-Auxances (Vienne) s'est imposé dans la catégorie Tombé dans le panneau pour la multitude de publicités à son entrée.





C'est dans la catégorie Campagne publicitaire que Montalieu-Vercieu (Isère) a reçu ce beau diplôme.



Dambach-la-Ville n'imaginait pas remporter la catégorie Mise en valeur du patrimoine avec son entrée via une porte de son rempart fortifié surmontée d'un nid de cigognes. Mais le panneau publicitaire juste à côté a conduit au sacre de la commune alsacienne. Enfin, Le Havre a un goût prononcé pour les pubs et l'alcool. D'où sa victoire dans la catégorie Publicité sans modération.



Paysages de France annonce au début de son site Internet être une « association agréée dans le cadre national au titre du Code de l'environnement, indépendante des pouvoirs économique et politique ». Elle a félicité et envoyé un diplôme aux quatre maires des villes lauréates les enjoignant à « combattre cette invasion publicitaire à fort impact sur les paysages du quotidien : en instaurant ou modifiant un règlement local de publicité, ou en demandant aux préfets d'intervenir pour des publicités en infraction ».

Il est peu probable que des communes se portent spontanément candidates pour les prix de l'année prochaine. Mais pas d'inquiétude, les adhérents de Paysages de France sont déjà sur la brèche pour dénicher les lauréats 2022!